



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉGION
NORMANDIE

Avancée des actions COP Normandie au 30 septembre 2026

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

COP
NORMANDIE
J'AGIS >

Contribuer au financement de projets incitant à la multimodalité, régénérer et moderniser le réseau ferroviaire et fluvial normand (feroutage, installations terminales embranchées...)

Inciter les acteurs économiques et logistiques au report modal vers le fer et le fleuve sur l'axe Seine

Décarboner les flottes de bus et de cars

Poursuivre activement le développement des Services Express Régionaux Métropolitains (SERM)

Mettre en place des voiries cyclables et infrastructures de stationnement pour vélos dans le cadre du schéma directeur vélo et du schéma régional tourisme à vélo

Développer les infrastructures de covoiturage (points de rencontre, lignes réservées de covoiturage, plateforme de covoiturage...)

Réduire et verdir les déplacements domicile-travail et professionnels des salariés : forfaits mobilité durable, encourager le télétravail, limiter l'avion et la voiture, ...

Lancer une étude de résilience des infrastructures et des systèmes de transport



Avancée des actions au 30 septembre 2026

Renforcer le réseau mis en place dans le cadre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat et prolonger le soutien financier aux rénovations performantes



Accompagner des projets de rénovation de petites copropriétés et développer les actions à destination des petites copropriétés



Décliner la trajectoire de décarbonation du parc social



Accompagner la lutte contre les logements vacants en Normandie



Faciliter les réflexions patrimoniales des collectivités visant la sobriété énergétique et la mobilisation des financements associés pour le parc tertiaire public



Poursuivre les travaux engagés en termes d'orientation, d'identification des évolutions et aux rénovations d'ampleur et d'accompagnement des professionnels BTP, en lien avec la dynamique régionale en cours



Contribuer au renforcement de la politique de contrôle de l'ANAH, en lien avec les services déconcentrés, les collectivités délégataires et les entreprises



Travailler sur la qualité de l'ensemble de la chaîne par une animation des acteurs locaux (SPRH/MAR/entreprises) : agréments MAR, labellisation RGE, réseau chèque éco-énergie porté par la Région

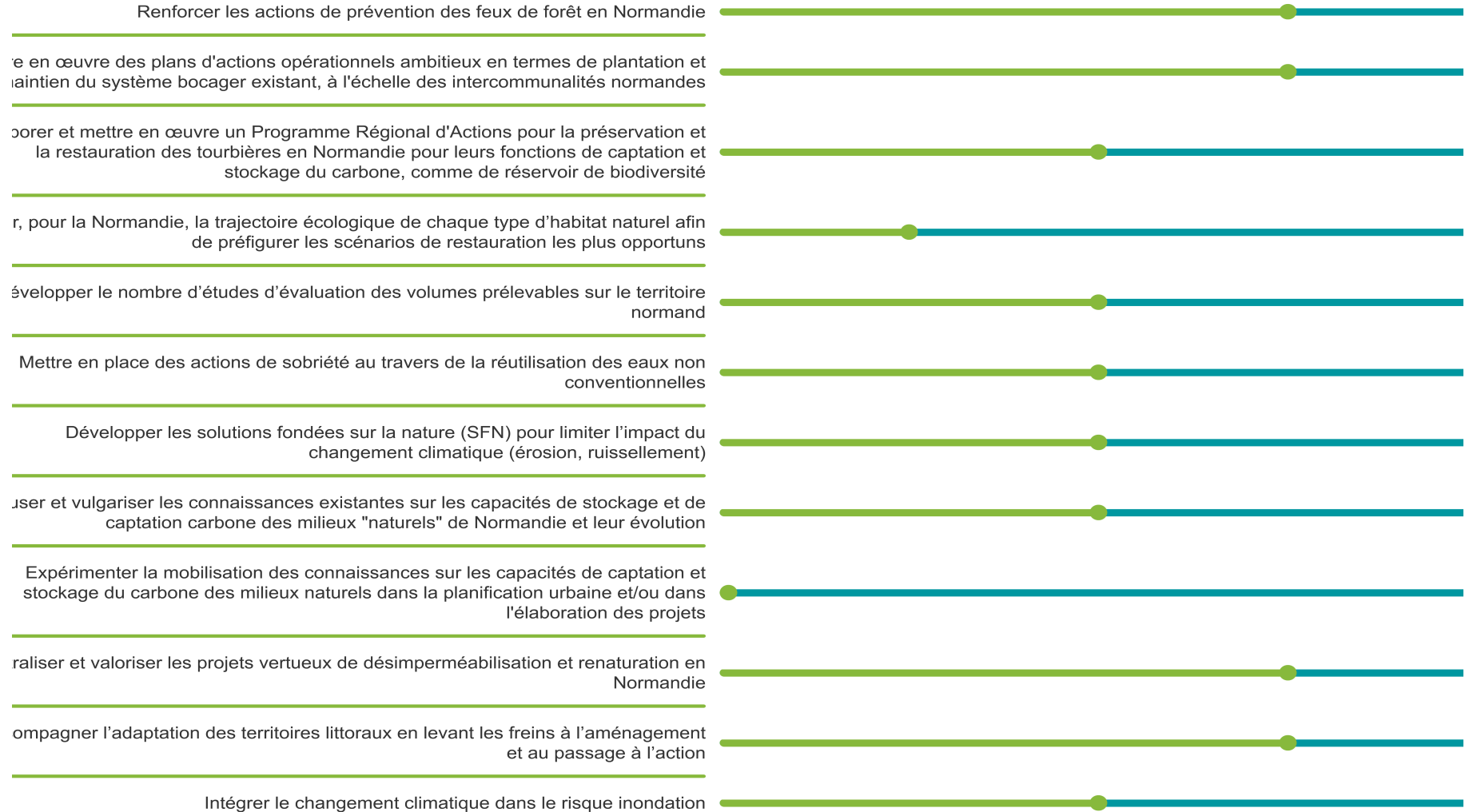
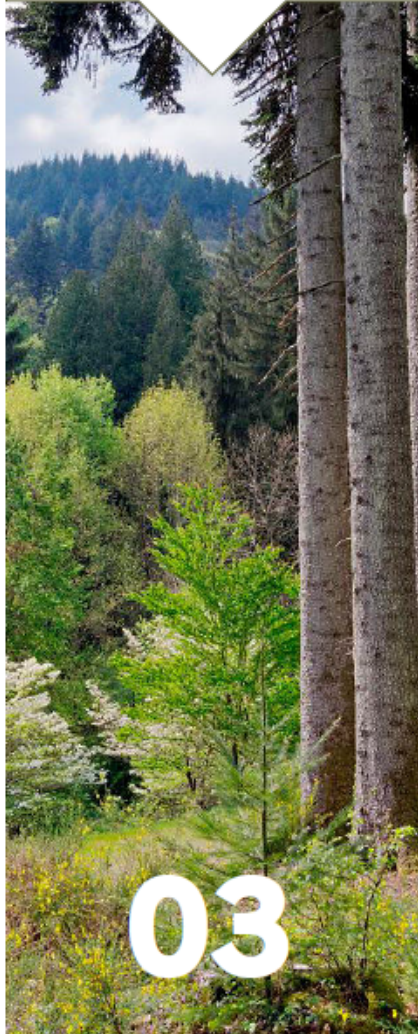


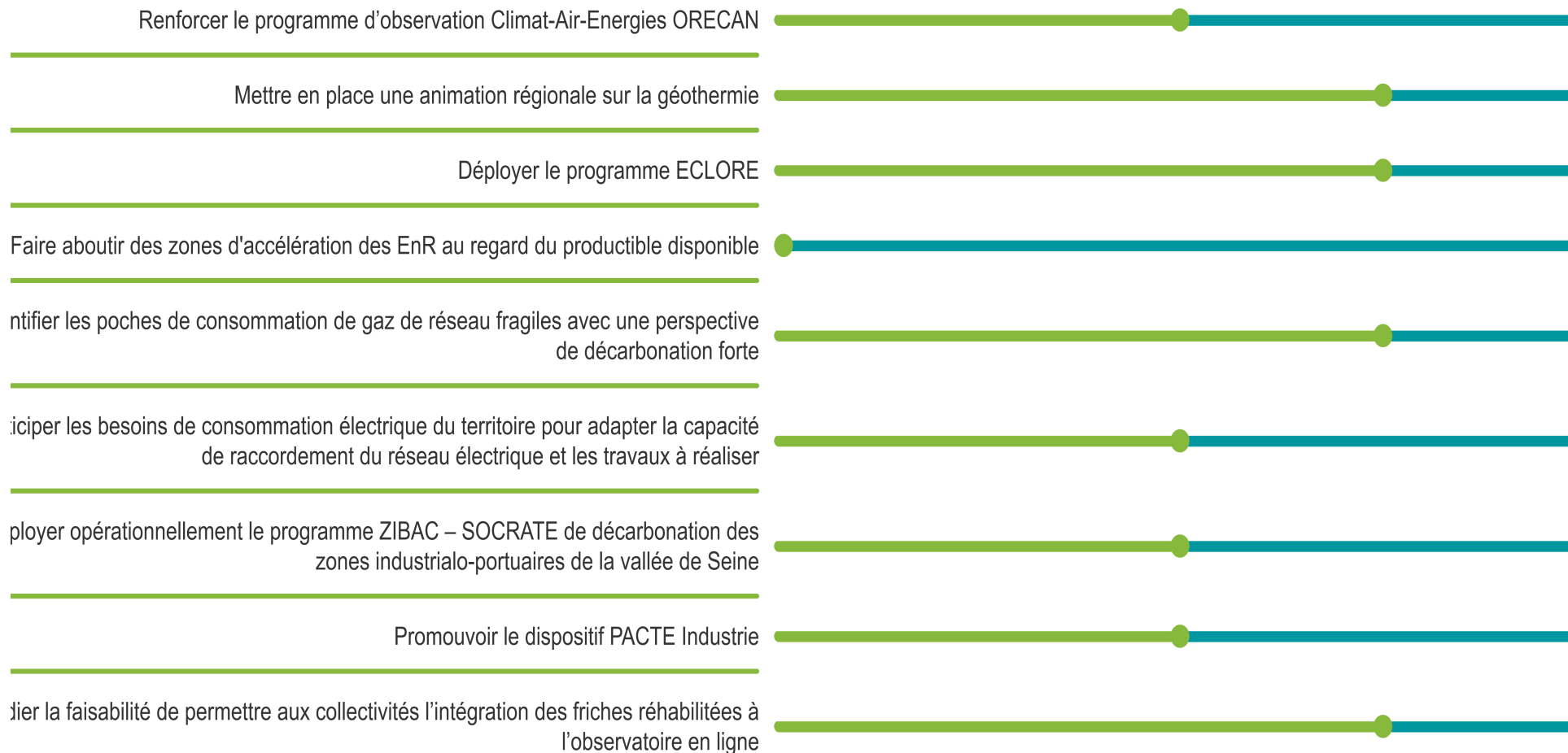
Mettre en œuvre la feuille de route régionale sur les écomatériaux



Développer l'appui aux collectivités en termes d'adaptation au changement climatique des bâtiments







Procéder à une refonte de l'accompagnement technique des agriculteurs intégrant une approche globale des exploitations agricoles

Réduire les usages et les risques des produits phytopharmaceutiques pour les futurs professionnels de l'agriculture au travers de la recherche et du développement au sein des établissements agricoles normands

Amorcer des réflexions autour d'une stratégie régionale de remembrement environnemental afin de favoriser une gestion durable des terres via un rapprochement des parcelles exploitées autour des sièges d'exploitation

Accompagner aux changements de pratique en vue de l'intégration des objectifs de la loi Egalim en restauration collective

Accompagner le développement de solutions logistiques destinées à permettre l'approvisionnement de la restauration collective en produits de qualité et durables locaux

Mettre en place un observatoire normand de la biomasse afin de garantir une utilisation durable de la biomasse agricole en cohérence avec les volumes disponibles sur le territoire

Soutenir la structuration et le développement de filières bio locales pour les produits caractérisés par un faible taux d'auto-approvisionnement au niveau régional (fruits, protéines végétales...)

Trouver des solutions normandes en vue de faire progresser les surfaces en légumineuses destinées à l'alimentation animale et humaine

Développer le recours aux paiements pour services environnementaux (PSE)



